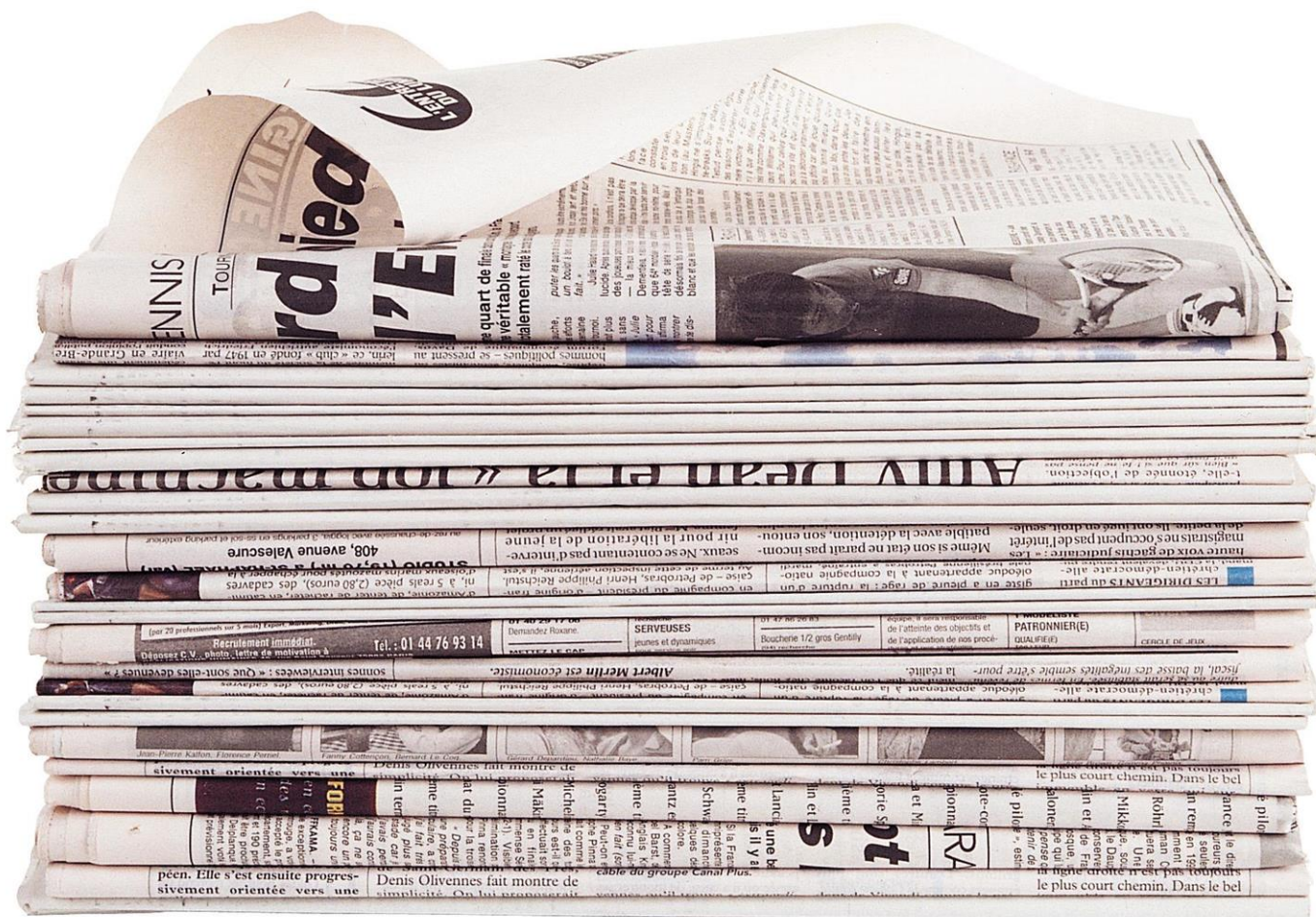


REVUE DE PRESSE



24 JANVIER 2017
> 06 FEVRIER 2017



Mardi 24 janvier 2017 / Neuves-Maisons

Orientation budgétaire

Le rapport d'orientation budgétaire 2017 a été présenté par Pascal Schneider aux élus lors du conseil communautaire qui s'est déroulé vendredi 20 janvier à Richardménil. La baisse des dotations devrait être moins importante qu'en 2015 et 2016. Les résultats provisoires 2016 de la communauté de communes de Moselle et Madon montrent une amélioration des principaux ratios financiers du fait des mesures prises dès 2015 avec une hausse de la fiscalité à laquelle s'ajoute un plan d'économie. Pascal Schneider s'est donc voulu optimiste. La construction en cours d'un pôle métropolitain à l'échelle du sud meurthe-et-mosellan a été longuement expliquée par le président Filipe Pinho. Cette nouvelle organisation territoriale incluant Moselle et Madon permettra une coopération entre la métropole et les territoires qui l'entourent, adopté à l'unanimité.

Mercredi 01 février 2017 / Richardménil

Coup de cœur café : viva Italia !



A la découverte des romans et films italiens.

Pour sa 1^{re} édition de l'année 2017, la médiathèque a proposé un après-midi ayant pour thème la littérature italienne. Cela a permis au lecteur et aux lectrices de découvrir des romans mais aussi des films de ce beau pays riche d'une culture plusieurs fois millénaire et qui compte de très grands auteurs classiques et contemporains et de très grands réalisateurs. Les romans de Melania Mazzucco, Gianrico Carofiglio et Alessandro Baricco ont été

présentés ainsi que les films de Gianni Di Gregorio, Paolo Zucca et Nani Moretti.

Judi 02 février 2017 / Neuves-Maisons

Les Fées Minines s'invitent à la Filoche



Les Fées Minines préparent leur défilé de mode (.)

Toutes les créatrices sont prêtes pour le lancement des Fées Minines version 2017. Pour cette édition qui durera plusieurs jours dont le point d'orgue sera un défilé de mode le samedi 25 février, à 20 h, au centre culturel Jean-l'Hôte. Cette année, l'association des Fées Minines s'associe à la Filoche qui, à cette occasion, proposera en plus tout un cycle dédié à la femme. Les Fées Minines organiseront leur traditionnelle expo-vente le dimanche 26 février, qui reste le rendez-vous incontournable pour ceux qui

souhaitent rencontrer les créatrices. Le vendredi 3 mars, la conférence proposée cette année par le collectif traitera de la place de la femme dans le sport de haut niveau et sera animée par l'athlète Muriel Hurtis. La médiathèque ne sera pas en reste et, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, proposera un large éventail d'événements qui se dérouleront du 25 février au 6 mai.

Samedi 04 février 2017 / Nancy

Le Sub est (enfin) au complet



La CCMM dispose d'un siège dans le comité syndical et contribue à son fonctionnement à hauteur de 300.000 € par an (Photo Pierre MATHIS)

Après la communauté de communes du Pays du Sel et du Vermois, c'est au tour de Moselle et Madon d'adhérer au syndicat mixte des transports suburbains de Nancy. Comme le préconisait la chambre régionale des comptes...

Il aura fallu quelques jours seulement pour passer à l'acte alors que, paradoxalement, c'est « l'immobilisme » qui a prévalu pendant des années dans le transport suburbain. Jusqu'à ce que la chambre régionale des comptes lance un pavé dans la mare en pointant certaines « anomalies ».

Après la communauté de communes du Pays du Sel et du Vermois, fin décembre c'est au tour de la Communauté de communes de Moselle-et-Madon d'adhérer au syndicat mixte des transports suburbains de Nancy. Rappelons que le syndicat a toujours desservi Moselle et Madon ainsi que le Pays du Sel et du Vermois « alors que ces collectivités n'étaient pas membres du Syndicat et alors qu'elles n'y contribuaient pas » comme le dénonçait la chambre régionale des comptes.

La mise à jour intervient alors que la compétence transport est transférée à la Grande Région dans le cadre de la loi NoTRE.

Phase de stabilisation juridique et financière

Le « Sub » qui a d'ailleurs adopté de nouveaux statuts ce jeudi, entre donc dans une « phase de stabilisation juridique et financière. », pour reprendre la formule du président de la métropole André Rossinot qui salue « la lucidité, la ténacité et l'élégance des administrateurs ».

La CCMM (Communauté de communes de Moselle-et-Madon) adhère au Syndicat dans les mêmes conditions que la communauté de communes du pays du Sel et du Vermois : un siège au comité syndical

et un ticket d'entrée qui s'élève à 300.000 € par an, ce qui correspond à 7,31 % du budget. Le comité est composé de 24 délégués dont 12 titulaires.

La remise à plat de l'offre suburbaine et sa coordination avec TMM, le réseau de transport de la CCMM, se feront dans les prochains mois, sachant que le contrat de DSP (délégation de service public) s'achève en juillet 2018. Soulagement pour Keolis, le délégataire de service public qui opère dans les trois « lobes » du bassin d'emploi de la métropole : cette remise à plat permet de lever les incertitudes qui pesaient sur la pérennité du marché.

Une inconnue demeure. Dans son rapport, la chambre régionale des comptes déplorait l'absentéisme chronique des anciens membres du comité. Les nouveaux seront-ils plus assidus ? Réponse de son président Laurent Garcia : « On pourra envisager l'usage de la visioconférence pour surmonter cette difficulté ».

Le maire de Liverdun Jean-Pierre Huet, qui représentait la Communauté de communes du Bassin de Pompey ne cache pas sa satisfaction de voir le comité s'agrandir : « J'espère que ce mariage de raison va se transformer en mariage de cœur. Et on se sentira moins seuls à côté de la grosse métropole ».

S.L.

La difficulté a été de maintenir le service public



Laurent Garcia, Président du syndicat mixte

Les communautés de communes de Moselle et Madon ainsi que celle du pays du Sel et du Vermois sont enfin membres du syndicat mixte des transports suburbains de Nancy.

Qu'est ce que ça change pour les usagers ?

Pour le public, pas grand-chose. Toute la difficulté de l'exercice a été, justement, de rendre invisible, aux yeux des usagers, cet aspect administratif puisque nous avons maintenu le service public.

Le réseau va-t-il évoluer à présent ? Et dans quel sens ?

La DSP, délégation de service public, s'achève juillet 2018. Le nouvel appel d'offres se fera à la lumière des souhaits des membres du comité syndical, ce qui déterminera au passage leur contribution.

L'appel d'offres devra bien sûr, tenir compte également des recommandations du rapport de la chambre régionale des comptes.

C'est-à-dire ?

Simplifier l'offre afin de la rendre plus lisible, supprimer les arrêts peu fréquentés, lisser les fréquences entre la semaine et le week-end, tenir compte de l'augmentation à venir des cadences dans les gares TER, améliorer les correspondances avec le réseau Stan...

Propos recueillis par S.L.

Petite histoire des lignes suburbaines



Chavigny, sur la ligne de tramway reliant Nancy àNeuves-Maisons. (Archives du CIL (Centre Image Lorrain))

1900. À l'origine des lignes suburbaines, trois lignes de tramway qui reliaient Nancy aux bassins de Pompey, Neuves-Maisons et Dombasle. Nous sommes au début du XXe siècle, en plein essor industriel. Entre-temps, elles sont remplacées par des lignes de bus. C'est à cette époque qu'un premier petit arrangement avec la loi a été opéré.

Alors qu'il revenait au département d'en assurer le financement, le district a mis la main à la poche par « intérêt », « puisqu'elles permettaient à des habitants des bassins de vie extérieurs au district de s'y rendre et donc de participer au développement économique de la ville de Nancy », précise le rapport.

1980. Le problème, c'est que la désindustrialisation et la crise sont passées par là. Un syndicat mixte a été créé en 1980 entre le département et le district urbain de Nancy qui a pris la compétence des transports non urbains. Le coût d'exploitation des lignes non urbaines a ainsi été partagé à parts égales entre le district et le département.

1998. La Communauté de communes du Bassin de Pompey (CCBP) est devenue une AOTU (autorité organisatrice de transport urbain) disposant d'un PTU (périmètre de transport urbain) Celui de la CCBP s'arrête là où commence celui du Grand Nancy.

2003. La CCBP a intégré le syndicat en 2003.

2015. Un rapport de la chambre régionale des comptes préconise « une refonte complète ».

2016-2017. La communauté de communes du Pays du Sel et du Vermois intègre le syndicat fin 2016 et la CCMM vient de lui emboîter le pas.



COMMUNES

CCMM

Mardi 24 janvier 2017 / Méréville

Création d'un lotissement



Le maire a détaillé les projets 2017.

Vendredi soir salle polyvalente se déroulaient les traditionnels vœux du maire en présence de nombreux habitants et d'élus des communes voisines, Robert Césari en a profité pour dresser une rétrospective de l'année écoulée et a tenu à remercier chaleureusement l'équipe municipale, les employés de la commune, les secrétaires.

Le dispositif voisins vigilants va se mettre prochainement en place sous la houlette de la gendarmerie.

Un lotissement sera créé dans le coteau du bas du village, une vingtaine de maisons sortiront de terre. À l'issue du discours, le pot de l'amitié a été partagé avec toutes les personnes présentes.

Jeudi 26 janvier 2017 / Thélod

Une année de travaux



Des habitants attentifs.

Anne-Marie Rotheron, maire de Thélod, a accueilli plus d'une cinquantaine de personnes salle polyvalente pour les traditionnels vœux. « Le projet PLU bien avancé sera officialisé et applicable cette année. Le remembrement est officiellement clôturé. Des aides aux propriétaires pour la replantation des vergers sont prévues, pour renforcer la ceinture verte autour du village. Au printemps sont prévus la création de chemins, des travaux hydrauliques et des plantations.

Des travaux sont prévus sur les sections dégradées de la route de Germiny et Xeuilley. La CCMM devrait lancer prochainement une étude de faisabilité d'un projet mutualisé de traitement des eaux usées avec Parey-St-Césaire, commune voisine. » Le maire a remercié « Fabrice, qui durant cette période hivernale, est à pied d'œuvre dès 5 heures du matin pour permettre à tous d'aller au travail sans encombre ». Anne-Marie Rotheron rappelle le choix de la municipalité de salage des descentes et des virages de la commune, « ce qui n'exonère personne d'équiper correctement son véhicule ».

Samedi 28 janvier 2017 / Xeulley

Xeulley Nouveau correspondant

Suite au décès de notre correspondant, Claude Joly, Sylvain Bronner assurera désormais le suivi de l'actualité communale. M. Bronner connaît bien cette tâche qu'il effectue déjà à Bainville-sur-Madon. Il est conseillé de contacter notre nouveau correspondant bien en amont des manifestations qui sont organisées. Les rencontres, tout ce qui change, les projets à suivre intéresseront M. Bronner, tél. 06.80.02.40.71 ou « sylvainbronner@free.fr ».

Dimanche 29 janvier 2017 / Chavigny

Plan des sentiers intercommunaux

Réunis vendredi en soirée, sous la présidence du maire Hervé Tillard, les élus ont pris connaissance du plan des sentiers de randonnées du territoire de la CCMM, présenté par son auteur Jean-Louis Mascré, animateur de la section randonnée du foyer rural. Sur ce document, figurent l'ensemble des parcours piétonniers et les sites remarquables historiques et autres des 19 communes de la CC Moselle et Madon. Il devait être approuvé par l'assemblée intercommunale et par les conseillers municipaux, voté à l'unanimité.

Plan local d'urbanisme : les frais occasionnés par la révision (en cours) du PLU seront à la charge de la communauté de communes, compétente depuis le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la mise en œuvre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Ce transfert de compétence est approuvé à l'unanimité par les élus qui autorisent le maire à signer tous documents concernant cette décision.

Dotation d'équipement des territoires ruraux : les demandes de subventions devant être déposées avant le 31 janvier, les élus acceptent que les dossiers relatifs aux divers travaux à réaliser dans les écoles soient adressés en préfecture.

L'achat d'un véhicule électrique étant envisagé, le maire invite les élus à réfléchir sur cette acquisition.

Dimanche 29 janvier 2017 / Viterne

Au fil du conseil

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 27 janvier.

Circuit de randonnée CCMM : après avoir étudié le parcours qui traverse le territoire de Viterne, le conseil approuve le tracé et autorise le balisage de ce parcours (la CCMM assurera le balisage, l'entretien et la promotion).

Le conseil accepte le devis présenté par la SARL Pariset d'Allain, pour un montant total de 7.320 € TTC pour l'installation de la bache à incendie et accepte le devis présenté par la CCMM pour un montant total de 9.065,16 € TTC pour le remplacement de 5 poteaux à incendie par des bouches incendie. Il sollicite une subvention du sénateur au titre de la réserve parlementaire.

Affouages : le conseil vote le règlement d'exploitation des affouages, décide de la mise en vente sur pieds des bois des parcelles 18 et 19 et fixe le prix de retrait à 8 € le m³.

Mardi 31 janvier 2017 / Chavigny

Les vœux de la municipalité



Un auditoire attentif aux propos du maire.

Dernièrement, le maire et le conseil municipal ont organisé, salle Chardin, la cérémonie traditionnelle des vœux. Manifestation non retenue par des maires et élus suite à la visite de Bruno Lemaire, ministre de l'Intérieur à Neuves-Maisons. Néanmoins Hervé Tillard, le maire, était heureux d'accueillir ses administrés, les présidents et membres des associations locales, des personnes actives dans la localité, la directrice de l'école maternelle, le

directeur de l'école élémentaire, les élus du CMJ, le personnel communal. Dans son allocution, ayant rappelé les faits et drames survenus ayant marqué l'année écoulée, le maire évoqua tout ce qui a été fait durant ce temps à la CCMM. Puis, se tournant vers les projets, le maire annonça la validation prochaine du Plan local d'urbanisme, un document permettant d'assurer le développement contrôlé du territoire communal.

Mardi 31 janvier 2017 / Xeuilley

Délibérations du conseil

Lors du dernier conseil municipal, deux délibérations étaient à l'ordre du jour des élus.

Le conseil à l'unanimité décide d'engager des travaux pour la réfection de la toiture de l'église. Une entreprise de Lay-Saint-Christophe est chargée des travaux pour un montant de 60.040 €. Le suivi des travaux sera assuré par un bureau d'études de Vandœuvre pour un coût de 2.300 €. Une demande de subvention est demandée au titre de la DTER. Second point à traiter : un compteur d'eau provisoire a été installé à proximité de stade à la SCEA Lait tiers permettant d'abreuver les bêtes. Un relevé de consommation de 73 m³ fera l'objet d'une facturation de 335 €.

Mardi 31 janvier 2017 / Maron

Echange et partage à la bibliothèque



Un cercle de lectrices passionnées.

Une dizaine de personnes ont débattu de leurs lectures, mais également sur le devenir de la bibliothèque, qui devrait conserver son service « prêt de livres », et voir émerger un Système d'échanges local (SEL).

La bibliothèque, dont l'avenir est en train de se décider, a conservé dans ses animations son « Coup de cœur café ». C'est ainsi que, dernièrement, une dizaine de personnes se sont retrouvées pour discuter de leurs dernières lectures.

Ce fut très varié ; allant de Jean-Claude Ameisen avec « Sur les épaules de Darwin », en passant par un album de Sempé sur « l'Amitié », « La cité de la joie » de Dominique Lapierre, « Vernon Subutex » de Virginie Despentes, pour finir par « Les somnambules » d'Arthur Koestler et « Les âmes simples » de Pierre Adrian. L'échange fut animé et les participants enchantés d'élargir leur cercle de lecture.

Mais au milieu de ces échanges, perçait le souci de tous les participants quant au devenir de la bibliothèque. Elle devrait conserver son service « prêt de livres » mais va aussi se tourner vers une formule plus ouverte faite d'échange, de partage, de convivialité... L'idée d'un SEL (Système d'échanges local) a ainsi émergé : il est basé sur un réseau de personnes échangeant des biens et des services, sans notion d'argent. Une journée « portes ouvertes » s'est déroulée samedi 28 janvier sur place, 15, rue de Toul ; elle était destinée à présenter toutes les initiatives déjà engagées et surtout à accueillir toute proposition allant dans le sens des valeurs adoptées par les bénévoles, actuellement en charge de cet espace.

Vendredi 03 février 2017 / Pont-Saint-Vincent

Tradition et modernité



Le public s'est déplacé en nombre aux vœux municipaux.

Pose de caméras de surveillance aux entrées de la commune, mise en service d'une maison médicale : deux des principaux projets dévoilés par le maire Jacques Seren, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Il y avait foule dernièrement à la salle multi-activités pour la cérémonie des vœux. Jacques Seren, maire de Pont-Saint-Vincent, a tout d'abord remercié les autorités civiles présentes : Filipe Pinho, président de

la CCMM, Audrey Normand conseillère départementale, Dominique Potier député, ainsi que la gendarmerie et le centre de secours de Neuves-Maisons, les deux écoles et le collège, les commerçants et artisans locaux et les nombreux habitants.

Après le bilan de l'année 2016 et un discours appuyé sur la générosité collective en faveur de l'accueil d'un groupe de migrants, place a été donnée aux projets 2017 : « Les deux principaux portent sur la sécurité dans la ville qui sera renforcée grâce à la pose de caméras de surveillance aux entrées de Pont-Saint-Vincent et la mise en service d'une maison médicale afin de garantir la continuité d'un service médical de proximité. Les travaux devraient débuter avant l'été ainsi que l'aménagement d'un parking attenant, à la charge de la mairie », détaille le maire.

Ensuite, hommage a été rendu à deux figures importantes du Football-Club de Pont-St-Vincent qui existe depuis 1972 et qui compte 140 licenciés et 14 dirigeants. Il s'agit de deux frères, José et Domingo Da Silva.

La soirée, bien orchestrée, a bénéficié de la participation de la chorale vincipontaine.

Vendredi 03 février 2017 / Maron

La bibliothèque entre de bonnes mains



Tout au long de la journée, les habitants ont occupé la bibliothèque.

Portes ouvertes samedi dernier à la bibliothèque. Dès 9 h 30, les bénévoles étaient à pied d'œuvre pour accueillir les habitants invités à la découvrir (ou la redécouvrir) mais aussi à faire des propositions sur son devenir. Bibliothèque intégrée au réseau communautaire depuis plus de 10 ans, elle est redevenue un équipement communal depuis septembre 2016. Les bénévoles se sont émues de son devenir et aspirent à la transformer en un lieu d'accueil pour tous avec diverses animations. Mais un projet a germé : instaurer un SEL (Système

d'échanges local) ; structure basée sur un réseau de personnes échangeant des biens et des services, sans intervention d'argent. Dans cette optique, des prêts et échanges de matériels ou de savoir-faire ont déjà eu lieu. Des opérations visant à satisfaire les lecteurs assidus mais devant aussi permettre de reconstituer un fonds de livres dont elle a été en partie dessaisie lors de sa séparation d'avec la CC Moselle Madon. Tout au long de la journée, près de 50 personnes ont investi le local, faisant des propositions de vive voix mais aussi dans une boîte à idées, notamment pour donner un nom à la future structure. Idées et projets à suivre.

Vendredi 03 février 2017 / Méréville

Conseil : les décisions des élus

Lors du dernier conseil, divers points ont été abordés et votés à l'unanimité par l'ensemble des élus.

Tableau des effectifs : nouvelle recrue pour remplacer Stéphanie Pierini dorénavant à Messein. Linda Bagard lui succède pour alléger le poste de Karine.

Demande de subvention : la toiture du groupe scolaire prend l'eau, de nombreux dégâts sont apparus. Une demande de subvention est en cours pour la réfection de la toiture.

Règlement

de l'accueil périscolaire : face à certains comportements, il est prévu des exclusions. Le règlement intérieur va être modifié en ce sens.

Questions diverses :

- Le repas des anciens se tiendra à la Maison Carré le 25 février.
- Mérev de printemps, sera organisé le 23 avril prochain.
- En partenariat avec Terre de Lorraine, suite à des vitesses excessives constatées dans le village, M. Bronner, responsable des routes, va établir un diagnostic pour recueillir les doléances des Mérévillois.

A noter que le portable d'astreinte de la mairie est joignable 24 h/24. Il est au service des habitants. Cependant, il est à utiliser avec modération et pour les problèmes urgents seulement. Pour les problèmes courants ou questions, se conformer aux horaires d'ouvertures de la mairie.

Samedi 04 février 2017 / Frolois

Vœux : un espoir et des projets



Le public s'est déplacé en nombre.

Claude Colin, maire, a convié les représentants des collectivités locales et territoriales, ainsi que les villageois à la tradition cérémonie des vœux. L'occasion de développer les projets pour cette année 2017.

Lever de rideau des vœux par les jeunes ados de l'atelier théâtre dirigés par Julie.

Des mini-sketches pour annoncer le festival de théâtre qui se déroulera du 19 au 21 mai dans la

grange de Michel.

Claude Colin, maire de la commune, enchaînait par un stand-up afin de présenter les vœux de la municipalité aux villageois et invités.

Des échanges avec les élus et représentants des institutions locales faisant état de l'année écoulée : PLU, fin des travaux d'enfouissement rue de Guise, ouverture du local jeune.

Mais, aussi les incontournables problématiques : les fumées de Vicat, le haut débit ou plutôt son absence et les aléas du fournisseur Wifimax Ozone. Le narrateur s'empressait de démontrer qu'il faisait bon vivre à Frolois, qui voit sa population dépasser les 700 habitants. Avec des associations dynamiques offrant de nombreuses activités tout au long de l'année pour l'ensemble de la population.

Un instant de gravité en évoquant l'école, avec l'espoir que les communes voisines viendront gonfler les effectifs à la rentrée.

Des enseignants et parents d'élèves qui emmènent les jeunes en Bretagne en fin d'année.

Second acte avec les projets 2017 ; aménagement de la rue de Guise, la création d'une nouvelle zone urbaine en Valaille, l'inscription aux concours des villages fleuris.

Sous les applaudissements, Claude Colin concluait son discours, laissant la parole aux représentants des collectivités locales et territoriales présents.

Dimanche 05 février 2017 / Neuves-Maisons

Une charte citoyenne au conseil



Une charte consensuelle a été signée.

Dans le but d'apaiser des débats parfois trop passionnés lors des réunions du conseil municipal, majorité et opposition ont signé une charte valable jusqu'aux prochaines élections.

Depuis des lustres, les rapports majorité-opposition au sein du conseil municipal sont parfois rugueux.

Mais aujourd'hui, les temps sont à l'apaisement : une « charte citoyenne » a été signée hier entre le groupe majoritaire au conseil, Ensemble Neuves-

Maisons et le groupe minoritaire Mouvement d'alliance indépendant (MAIN).

Il s'agit de « mettre en commun ce qui peut nous rapprocher au-delà de nos différences » sans renier ses convictions dans « le seul intérêt de la population ». Ce que le maire Jean-Paul Vinchelin appelle « faire de la politique noblement ».

« Respect de la diversité »

Fini donc les invectives réciproques et « les affrontements stériles » ? C'est l'objectif de la charte. Pour le groupe MAIN, Gilles Jeanson a appelé au « dépassement des clivages » et « au respect de la diversité ». Au nom de la majorité Pascal Schneider s'est dit « pas persuadé que notre groupe ait la science infuse ».

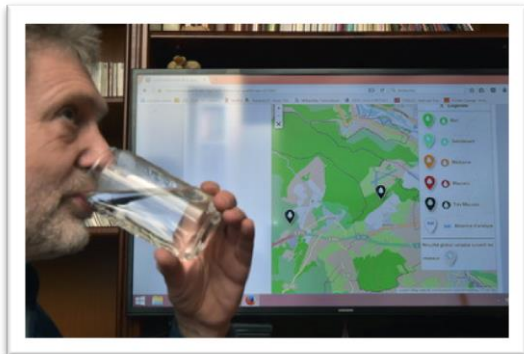
Début d'une nouvelle ère dans les relations politiques ? La charte n'est valable que jusqu'aux prochaines élections municipales. Charte ou pas, 95 % des décisions du conseil municipal ont été prises à l'unanimité a observé le maire. Restent cependant aussi des divergences entre MAIN et la communauté de communes.

Quant à l'association Neuves-Maisons Demain, qui n'a plus de groupe municipal, elle a tenu récemment son assemblée générale devant 60 adhérents en faisant le bilan de ses actions et sera présente à la braderie annuelle.



ACTUALITES ***DIVERSES***

L'eau courante filtrée par UFC Que Choisir



La carte a été établie à partir des données de l'ARS et selon 50 critères, contre 6 lors de la précédente enquête.

L'association de consommateurs a établi une carte interactive des réseaux de distribution à partir de données publiques. Une infime partie serait « contaminée » par des pesticides ou du plomb.

Nous ne sommes pas égaux devant l'eau. Si « 97 % des Meurthe-et-Mosellans peuvent boire celle du robinet en toute confiance, certains d'entre eux

reçoivent en revanche une eau polluée notamment par des matières organiques et surtout des pesticides », explique Jacques Fleury président d'UFC Que Choisir 54. Les teneurs demeurent toutefois en deçà des seuils réglementaires sinon l'eau serait déclarée non potable.

L'association de consommateurs vient de mettre en ligne une carte interactive sur la qualité de l'eau du robinet commune par commune à partir des données de l'ARS, en prenant en compte 50 paramètres (contre 6 lors de la précédente enquête).

Pesticides, « première cause de non-conformité »

Dans les villes, pas de problème. En zone rurale, en revanche, 36 réseaux de « petites communes rurales » seraient contaminés par les pesticides selon UFC Que Choisir. La qualité de l'eau est même considérée comme « très mauvaise » à Barisey-la-Côte, Millery, Maizières et Viterne. Abaucourt, Aboncourt,

Plomb à Vannes-le-Châtel ?

La qualité de l'eau est jugée « mauvaise » à Domgermain et Charmes-la-Côte où des traces de fluor ont été relevées, ainsi qu'à Crépey et Blénod-lès-Toul (pesticides) et même très mauvaise à Vannes-le-Châtel en raison du plomb. « Il peut provenir des canalisations », nuance le président d'UFC Que Choisir Jacques Fleury.

« Nous invitons les administrés à faire pression sur leurs élus pour que des solutions soient apportées. Il faudrait que le principe du pollueur payeur soit appliqué, Pour l'instant c'est l'inverse : c'est le pollué qui finance le surcoût du traitement de l'eau ». L'association de consommateurs préconise de soutenir les agriculteurs « utilisant de faibles quantités d'intrants » et les particuliers qui souhaitent procéder au changement de leurs canalisations « en abondant l'ANAH ». Bilan des courses ? Entre l'eau du robinet et l'eau en bouteille, UFC Que Choisir choisit... l'eau du robinet ! Et de loin ! En raison de son prix (0,004€/l contre 0,26€) et pour des considérations environnementales. « Les bouteilles génèrent plus de 150 tonnes d'emballage par an. Et une bouteille parcourt en moyenne 300 km par an ».

Des traces de pesticides ont été relevées à Armaucourt, Arroye-et-Han, Barisey-au-Plain, Bey-sur-Seille, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Blénod-lès-Toul, Bouxières-aux-Chênes, Brin-sur-Seille, Chenicourt, Féocourt, Frouard, Joppécourt, Lanfroicourt, Létricourt, Leyr, Mailly-sur-Seille, Moivrons, Nomeny, Phlin, Villers-lès-Moivrons, Xeuilley.

L'agenda de Terres de Lorraine

Présentation des manifestations culturelles qui auront lieu en 2017 comme le JDM, les Néofolies ou encore la brocante « Broc N Roll ». Sans oublier la 1^{re} édition du festival des contes aux Quatre-Vents, fin septembre.

Le directeur du pays terres de Lorraine du Conseil départemental a donné rendez-vous, à la Maison de la communication, aux acteurs culturels du pays afin qu'ils présentent leurs projets pour 2017.

Les éléments collectés seront présentés dans un agenda des manifestations.

L'occasion de reprendre le pouls de ce qui se passe dans le territoire après une année d'absence en 2016. Cette rencontre a permis de repérer les actions, d'identifier les manifestations, et de s'enrichir les uns les autres.

Ont été présentés, successivement, les Néofolies les 24 et 25 juin à Neuves-Maisons, les concerts de musique de l'école de musique de Moselle-et-Madon. Les actions de l'école de musique du Saintois qui, pour ses 31 ans, présentera une opérette « Le Cœur et la main » à Jean-Lhôte.

Les Fées Minimées seront en représentation, le 25 février, à La Filoche à Chaligny qui a survolé son programme de mars-à août.

La 13^e édition du JDM aura lieu les 2, 3 et 4 juin à Toul. Les organisateurs sont preneurs de projets : arts de la rue, chorales jeunes ou composées de retraités. Le JDM est un festival de pays, prêt à valoriser le secteur.

Le Théâtre de Cristal a présenté son programme ainsi que l'école de cirque au gymnase de Colombey. Le festival « Là-haut sur la Colline » se tiendra du 29 juin au 2 juillet. Cache-Cache micro a présenté ses actions radiophoniques, culturelles réalisées avec les enfants, sur Radio-Declic. La compagnie du Sens Caché présentera une création le 14 mars.

Le Pays de Colombey-les-Belles et du sud toulousain a rappelé ses actions et son 1^{er} festival de contes aux Quatre-Vents.

La brocante « Broc N Roll » des BDC (Bruits de casseroles) aura lieu le dimanche 18 juin au plan d'eau à Messein. Quant à la Tota Compagnia de Toul, elle présentera son festival « Rempart d'automne » du 18 au 20 octobre.

Il y a eu les excusés... les oubliés... prendre contact, tél. 03.83.47.61.48 ou mail, « guerard@terresdelorraine.org ».

Vœux d'un député et non d'un candidat



Dominique Potier, jeudi, dans le Toulous.

Dominique Potier, député de la 5^e circonscription, était dans le Toulous hier, pour la dernière cérémonie de son mandat, celle des vœux. Devant un parterre d'environ 500 personnes, il a passé en revue l'actualité du moment.

En grande forme, il s'est présenté au pupitre pour remonter le moral des troupes, comme on lui aurait suggéré, saluant les services publics, l'armée et tous ces engagés de la vie civique qu'il appelle les « casques blancs » et qui sont la « fierté du territoire ».

L'élu a aussi tenu à présenter publiquement ses quatre attachés parlementaires, traitant d'« insupportable ce que certains élus ont fait », lui qui dénonce depuis 2012 l'emploi de conjoints collaborateurs. Tout comme il fait le vœu pieux d'une justice sociale et d'un nécessaire rééquilibrage.

Evoquant les deux lois qu'il portera en février - l'accaparement des terres et les droits humains dans les multinationales - il a affirmé qu'elles seraient « votées par la gauche et même au-delà ».
